

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Plan d'action sur les langues officielles 2018-2023 : Plus d'activités culturelles et de construction identitaire dans les écoles

Ottawa, le 28 mars 2018 — La [Fédération nationale des conseils scolaires francophones](#) (« FNCSF ») accueille favorablement le nouveau plan d'action pour les langues officielles dévoilé aujourd'hui à Ottawa par le gouvernement fédéral.

Ce plan d'action quinquennal vise à appuyer la vitalité et le développement des communautés de langues officielles en situation minoritaire.

Le nouveau plan 2018-2023 prévoit 2,7 milliards de dollars pour les cinq prochaines années.

5,3 millions de dollars sur quatre ans à compter de 2019-2020 iront à la création d'un nouveau programme de micro-subventions pour des activités de construction identitaire. Par ailleurs dans le cadre du Fonds d'action culturelle, de nouvelles micro-subventions permettront d'offrir des activités culturelles destinées aux écoles de langue française.

Les ententes dans le cadre du programme de langues officielles dans l'enseignement (PLOE) sont renouvelées pour un total de 149,1 millions de dollars par année ou 745,5 millions de dollars pour cinq ans. L'ancien plan prévoyait 148,7 millions de dollars par année ou 743,5 millions de dollars pour cinq ans.



Le gouvernement fédéral s'engage, par ailleurs, à communiquer aux ministères de l'Éducation des provinces et territoires les priorités des conseils scolaires dans le cadre de l'entente stratégique en éducation.

Cette entente a été signée en juillet 2017 par la FNCSF et deux de ses partenaires, la Commission nationale des parents francophones et la Fédération des communautés francophone et acadienne du Canada, avec le gouvernement fédéral.

L'honorable Mélanie Joly, ministre de Patrimoine canadien, explique : « On a entendu beaucoup les recommandations, les revendications de la part des conseils scolaires francophones partout à travers le pays dans le contexte des négociations avec les provinces pour les investissements en matière d'éducation. On a décidé de tenir compte des demandes des conseils scolaires francophones. C'est la première fois que le gouvernement fédéral fait ça et donc on va pouvoir négocier en ayant en tête les demandes des conseils scolaires avec les provinces. Essentiellement on veut s'assurer d'avoir plus de transparence. Aussi ce qu'on va faire en matière d'éducation pour les minorités linguistiques à travers le pays, on a davantage d'argent en infrastructures aussi plus d'enveloppes en matière d'activités culturelles et identitaires et davantage de ressources pour pouvoir avoir des professeurs de français, langue première. »

Ainsi le nouveau plan comprend plus de 31 millions de dollars sur quatre ans à compter de 2019-2020 pour élaborer et soutenir des stratégies de recrutement des enseignants dans les écoles de langue française. Le nouveau plan prévoit également l'injection de 67,3 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans dans les projets de constructions liés aux infrastructures scolaires et culturelles des communautés de langues officielles en contexte minoritaire. Cette somme s'ajoute aux 80 millions de dollars sur dix ans annoncés en 2017 destinés aux infrastructures communautaires pour la construction notamment de nouveaux centres scolaires.

« La présence du très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada au dévoilement de nouveau plan envoie un message fort aux Canadiens que les communautés de langues officielles en situation minoritaire constituent une richesse économique et culturelle pour notre pays » a affirmé le président de la FNCSF, Monsieur Mario Pelletier.

Il ajoute : « Par ailleurs, la décision de tenir le dévoilement du nouveau plan dans une école de langue française de notre réseau souligne aussi l'importance du rôle de l'éducation élémentaire et secondaire en français, langue première dans l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes au pays.»

Malgré la ventilation aujourd'hui par le gouvernement fédéral des sommes contenues dans le nouveau plan d'action, les conseils scolaires francophones demeurent impatients de voir la mise en œuvre de l'entente stratégique en éducation.

Cette entente prévoit, entre autres, un renforcement des mécanismes de consultations et de redditions de compte des argents versés par le gouvernement fédéral aux provinces et territoires pour les coûts supplémentaires de l'éducation en français, langue première.

« Cette entente reconnaît le rôle des conseils scolaires francophones sur tous les aspects de l'éducation élémentaire et secondaire qui touchent la langue et la culture. Sa mise en œuvre est essentielle pour asseoir le droit de gestion des conseils scolaires francophones » a expliqué le directeur général de la FNCSF, Monsieur Roger Paul.

[Visionnez l'annonce du nouveau plan par le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada](#)

[Visionnez la conférence de presse l'honorable, Mélanie Joly, ministre de Patrimoine canadien](#)

[Visionnez l'extrait de la conférence de presse de la ministre Joly portant sur l'entente stratégique en éducation](#)

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones représente les 28 conseils et commissions scolaires francophones et acadiens au Canada en contexte minoritaire. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à 165 000 élèves rassemblés dans plus de 700 établissements scolaires.

Renseignements : Valérie Morand, gestionnaire des communications FNCSF/RNDGE
Tél. : (613) 744-3443/cell. (613) 327-2308 Courriel : vmorand.fn csf@bellnet.ca